

TABLE RONDE

1

QUELLE FORMATION POUR
LES INTERPRÈTES DE
SERVICES PUBLICS ET
LES MÉDIATEURS
INTERCULTURELS ?

JOURNÉE PLAIDOYER
30/01/26

**INTERPRÉTARIAT ET MÉDIATION :
MIEUX ACCOMPAGNER LES
PERSONNES ALLOPHONES AU
QUOTIDIEN**

Kolone



INTERPRÉTARIAT ET MÉDIATION : MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES ALLOPHONES AU QUOTIDIEN

Dans la majorité des échanges avec la société d'accueil, la parole des personnes en exil n'est pas audible, en premier lieu parce qu'elle n'est pas comprise.

En France l'interprétariat n'est pas un droit opposable, il est absent de la plupart des services publics et le milieu médico-social n'y fait pas assez recours, alors que son usage garantit l'accès aux droits fondamentaux et permet aux professionnels le plein exercice de leurs missions.

Au-delà des incompréhensions linguistiques, la médiation interculturelle a la capacité de lever les malentendus qui favorisent à la fois les discriminations envers les usagers et le sentiment d'impuissance des professionnels.

Trop peu de considération est apportée à ce qui est pourtant un rouage essentiel de l'accueil des personnes exilées et cela a des conséquences sur la professionnalisation des interprètes et médiateurs. Pourtant, depuis quelques années, des diplômes universitaires en médiation interculturelle se sont créés, les langues étrangères sont de moins en moins invisibles, dans le domaine médical les patients sont de plus en plus considérés dans leur globalité, avec leurs fragilités sociales, dont l'allophonie fait partie.

Quelles initiatives peut-on identifier aujourd'hui en matière de formation des interprètes et des médiateurs et médiatrices ? Quel rôle jouent les outils de traduction automatiques et l'intelligence artificielle en plein essor ? Qu'est-ce que les interprètes et médiateurs ou médiatrices ont à nous dire depuis leur terrain d'exercice quotidien ? Quelles sont ses avancées, les obstacles, les bonnes pratiques qu'ils et elles identifient ? Enfin dans le champ de la santé, quelle est la place donnée à l'interprète, quelles sont les résistances du côté des soignants, que faudrait-il faire pour systématiser le recours à l'interprétariat professionnel ?

Afin d'apporter quelques réponses et éclairages sur cette problématique, Kolone, le Comede, la délégation Île-de-France de Médecins du monde, la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France et le Samusocial de Paris ont organisé une journée d'échange, sous format de tables rondes, le vendredi 30 janvier 2026, de 14h à 21h à la Maison des réfugiés dans le 19ème arrondissement de Paris.

Kolone



samusocial
Paris



QUELLE FORMATION POUR LES INTERPRÈTES DE SERVICES PUBLICS ET LES MÉDIATEURS INTERCULTURELS ?

Intervenantes

Mouni Nesrine Benzakour

Ex-étudiante de la promotion Phénix (2024-2025) du DU Hospitalité, Médiations, Migrations de l'INALCO
Étudiante en L3 licence d'arabe maghrébin, INALCO

Ada-Luz Duque

Chargée de mission à l'Orspere-Samdarra, CH Le Vinatier psychiatrie universitaire, et responsable pédagogique du DU DIALOGUES, co-porté avec l'Université Lumière Lyon 2

Bénédicte Diot-Parvaz Ahmad

Responsable de formation du Master TI – Médiation et interprétation en services publics, INALCO

Carole Campbell

Interprète en anglais-français
Formatrice et membre de l'équipe formation de l'association Osiris, RIMES

Animation par l'Association Kolone : Emmanuelle Gallienne, Co-Directrice

Origines et particularités des formations

Emmanuelle Gallienne : La question de la formation est fondamentale lorsqu'on souhaite parler de la professionnalisation des missions d'interprète et de médiateur interculturel ou linguistique. Le *programme F.L.A.M, Français Langues et Médiation*, porté depuis trois ans par l'association Kolone que je représente ici, est un premier pas vers la découverte des métiers de l'interprétariat et de la médiation pour les personnes exilées encore en apprentissage du français. C'est une formation qui s'intègre dans un souhait très clair de la part de l'association de sortir de la préparation des étrangers aux « métiers en tension ».

Il est important de savoir que l'enjeu de la formation est venu de la volonté de professionnaliser une activité née du bénévolat à partir des années 1980. Cela s'est fait par tout un réseau d'acteurs et d'associations d'interprètes sur le territoire français, qui ont cherché à créer un cadre déontologique autour de la pratique. Le RIMES, Réseau de l'interprétariat médical et social, officiellement constitué en association en février 2019, est au fondement de la structuration du métier d'interprète. Comment, encore aujourd'hui, le RIMES continue de travailler en collaboration à la question de la formation des interprètes?

Carole Campbell : Je suis interprète, formatrice, et je co-anime au sein d'Osiris des sensibilisations pour les professionnels qui accueillent et accompagnent les personnes non francophones, afin de leur apprendre à travailler avec un interprète formé. Osiris est un centre de soins à Marseille et est membre du RIMES, aux côtés d'ADATE à Grenoble, d'ASAMLA à Nantes, de Cofrimi à Toulouse, d'ISM Corum à Lyon, d'ISM Interprétariat à Paris, de Migrations Santé Alsace à Strasbourg et du Réseau Louis Guilloux à Rennes.

Le RIMES n'existe pas depuis très longtemps mais il est le fruit d'un travail de longue date. C'était à l'origine un groupe de travail inter-associatif, non lucratif et informel, dont l'objectif était de faire en sorte que les personnes et travailleurs étrangers aient un égal accès aux droits dans les domaines médical, social et administratif. Les principaux blocages identifiés étaient liés à la langue et au fait que les structures, institutions et associations ne faisaient pas appel aux interprètes professionnels, mais plutôt (si elles le faisaient), aux membres de la famille ou à un collègue.

Comme les enjeux étaient ceux de la langue et du manque de reconnaissance du métier d'interprète, les associations ont travaillé sur un premier document, qu'elles ont signé en 2012 : la *Charte de l'interprétariat médical et social*. Cette charte propose une définition du métier d'interprète médical et social, et explicite ses spécificités et sa déontologie. Elle a été complétée en 2017 par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui a publié un « *Référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques portant sur l'interprétariat linguistique dans le domaine de la santé* ». Ces deux documents clés ont été utilisés et élaborés par ce réseau qui a finalement formé une association.

Le RIMES a deux axes, mis en place par deux équipes : le plaidoyer et la formation des interprètes. Le plaidoyer est assez large et porte sur la reconnaissance du métier, et sur la possibilité pour les structures et les associations de faire appel à un interprète financé par l'Etat, comme c'est le cas dans le secteur de la justice pour les interprètes inscrits sur les listes d'experts judiciaires et ayant prêté serment. Il y a également l'idée que cela devienne un droit opposable pour toute personne dans le besoin dans le champ médical et social dans une langue qu'elle aura choisie. La question de la déontologie est par ailleurs primordiale : il est nécessaire de tout traduire de façon impartiale, ainsi que de respecter l'autonomie de la personne et le secret professionnel.

La formation créée par le RIMES dure 110 heures et est réalisée sur deux ans, en parallèle du travail d'interprète.. Il y a une formation initiale très théorique de quelques jours qui traite de la déontologie, du respect de l'autre, des façons de se présenter, de tout ce qui est en lien avec le côté linguistique, la notion d'interculturalité et de distanciation. Nous avons mis en place également un système de tutorat : le nouvel interprète va observer trois fois un interprète plus expérimenté dans un entretien social, en santé, puis échanger avec ce-dernier. Environ 20 analyses de la pratique professionnelle sont mises en place tout au long des deux ans pour revenir sur tous les éléments vus durant la formation initiale (la traduction orale, l'interculturalité, la distanciation, la charge émotionnelle).

Je parle d'Osiris Interprétariat parce que j'y travaille, mais évidemment chaque association nationale adapte la formation à son propre public. Nous n'avons qu'une trentaine d'interprètes donc nous ne pouvons former qu'en groupe de quatre ou six, ce qui est bien moins rapide que dans certaines structures comme ISM Interprétariat ou Migrations Santé Alsace. De notre côté, nous avons un focus assez conséquent sur la santé mentale, comme nous sommes une structure spécialisée dans ce domaine. Nous avons donc des modules dans lesquels nous faisons intervenir des structures utilisant notre service d'interprétariat afin qu'elles parlent des métiers de leurs équipes et des publics qu'elles reçoivent et accueillent. Cela permet aux futurs interprètes de gagner en expérience et de se former dans différents champs et contextes d'intervention.

Je précise que cette formation du RIMES n'est pas diplômante, mais elle est standardisée pour toutes les associations en France qui la mettent en place, puisque l'idée est que les interprètes soient considérés comme des professionnels proposant des services de qualité, même s'ils n'ont pas de diplôme à proprement parler.

Emmanuelle Gallienne : C'est un élément à souligner parce que nous voyons souvent bien que les étudiants intéressés par ce domaine pensent toujours qu'il est nécessaire d'avoir un diplôme pour être interprète, alors que cela n'existe pas pour l'interprétariat de service public, seulement pour l'interprétariat de conférence. Ce travail de formation et de professionnalisation mené par les associations est vraiment essentiel. Le réseau travaille toujours en collaboration sur la question de la formation ?

Carole Campbell : Oui, les deux équipes de plaidoyer et de formation travaillent sur cette question qui est toujours en réflexion. En France, pour avoir une formation certifiée ou diplômante, c'est extrêmement long, il faut passer par plusieurs étapes très formelles. Le RIMES réfléchit toujours à comment atteindre ce but bien défini.

Emmanuelle Gallienne : Je vais maintenant donner la parole aux représentantes des diplômes universitaires. Le développement du champ de la médiation ressemble au développement de la question de l'interprétariat dans la mesure où la médiation linguistique est née d'un constat de terrain : avec les dernières migrations, beaucoup de personnes exerçaient cette fonction qui n'avait pas encore vraiment de nom. Et des diplômes universitaires se sont par la suite créés. J'aimerais justement que tu reviennes, Bénédicte, sur l'origine du *DU H2M de l'INALCO*.

Bénédicte Diot-Parvaz Ahmad : La particularité de l'INALCO, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, est que 103 langues y sont enseignées, dont des langues dites rares, mais qui sont en réalité très représentées parmi les publics migrants. C'est donc un lieu relativement idéal pour proposer un DU sur la médiation et les migrations. C'est dans le cadre du projet *ANR LIMINAL* autour des questions migratoires, de l'accueil et du non-accueil des migrants que ce diplôme a été fondé en 2018-2019 par Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky et Alexandra Galitzine-Loumpet, anthropologues de formation. Le but était de former des médiateurs pairs avant tout issus de cette histoire de migration et ayant pour beaucoup déjà vécu ces étapes de l'accueil ou du non-accueil.

Un grand nombre de cours du DU est axé sur l'anthropologie de la migration et les questions relatives à l'accueil, et des ateliers de réflexion sur le positionnement dans différentes situations et dans les organismes qui accueillent les étudiants en stage sont proposés. Au sein de ce DU, je m'occupe de l'introduction aux techniques de l'interprétation et je fais intervenir des institutionnels pour que les étudiants, qui ont souvent vu l'aspect « demandeur » ou « usagé », puissent voir le point de vue des institutions et quelles sont leurs attentes, afin de se faire rencontrer les différents intérêts. C'est très intéressant aussi du point de vue des institutionnels, parce qu'ils se rendent mieux compte des difficultés des usagers et des interprètes.

Emmanuelle Gallienne : Quelles sont les spécificités du DU DIALOGUES ?

Ada-Luz Duque : Je travaille à l'Orspere-Samdarra, qui est un observatoire en santé mentale, précarité et vulnérabilité hébergé au sein du centre hospitalier du Vinatier, l'un des principaux hôpitaux psychiatriques de Lyon. Nous avons plein de fonctions différentes, avec un certain axe de recherche et de mise à disposition de ressources centrées sur le soutien aux professionnels travaillant auprès des publics concernés par la vulnérabilité, la précarité et la migration.

Le *DU DIALOGUES* est né à partir d'une première recherche, *REMILAS*, autour de l'accès - ou plutôt du non-accès - aux soins des personnes migrantes à cause du frein de la langue. Par la suite nous avons travaillé avec l'ARS de la région Auvergne-Rhône-Alpes et nous avons mis en place des formations à destination des professionnels du soin et des professionnels interprètes qui s'appelaient « *Interprétariat dans le soin* ». Il y avait une journée pour les professionnels du soin, une pour les interprètes, puis un petit temps en commun. Ce projet a été mené pendant 5-6 ans dans la région. Nous avons constaté de très nombreuses difficultés des deux côtés, mais nous avons surtout été interpellé par celles des interprètes, notamment sur leur état de détresse, de souffrance et leur manque d'outillage en tant que professionnels. D'où l'idée d'avoir une formation plus spécifique pour répondre à ces besoins.

Nous en avons trois constats principaux : des situations de détresse et de souffrance très fortes ; le manque de ressources et de compréhension des types d'intervention du public et l'idée de devoir être adaptable à un grand nombre de contextes différents, en accumulant beaucoup de connaissances ; et enfin le fait qu'une grande partie des médiateurs et interprètes en santé sont des personnes qui ont eu des parcours de migration parfois très semblables aux personnes qu'ils accompagnent, donc potentiellement aussi difficiles, voire parfois traumatiques. Ce troisième élément est très important pour nous parce que nous c'est extrêmement dur de travailler en entendant toute la journée des récits extrêmement forts, intenses, d'une violence extrême et emplis de souffrance. Comme l'Orspere-Samdarra travaille sur la santé mentale, nous nous sommes dit qu'il n'était pas possible d'envoyer des personnes, qui elles-mêmes n'ont pas été soutenues, travailler sur la santé mentale d'autres personnes.

L'idée du DU était de professionnaliser les interprètes mais le choix a été tout de même fait d'utiliser le mot « médiation », notamment parce que dans les domaines médico-social et juridique entre autres, la langue n'est pas l'unique compétence clé. Elle est extrêmement importante, mais ce sont avant tout des métiers du lien, des métiers de l'écoute, et c'est justement ce sur quoi la formation va accentuer. Il faut des connaissances pratiques sur les procédures, sur les fonctionnements administratifs, les procédures juridiques, etc. C'est aussi intéressant qu'ils comprennent avec qui ils vont travailler, notamment qu'est-ce qu'un psychiatre, un psychologue, comment travaille un juriste ou un avocat, pour pouvoir comprendre les attentes et les besoins des professionnels. Nous avons enfin un module sur les spécificités du public accompagné, avec un axe conséquent sur la santé mentale et la clinique de la migration. Nos étudiants travaillent beaucoup sur le psycho-trauma, sur l'impact des parcours migratoires sur les personnes, sur la langue, et également sur l'impact des parcours administratifs.

Un élément transversal aux modules est la question des postures et du cadre, et c'est là que la médiation entre en jeu. Durant toutes les années de formation avec les interprètes, beaucoup nous disaient : « j'arrive à traduire correctement le mot, ce n'est pas le souci, par contre, j'ai en face de moi à la fois quelqu'un qui est extrêmement stressé, qui pleure tout le temps, et en même temps un médecin qui a besoin d'avancer sur les questions de soins, qui n'arrive pas à comprendre. Je me retrouve donc bloqué parce que j'ai beau traduire correctement ce qui est dit, ils ne se comprennent pas. Il y a quelque chose d'autre ». Nous voulions donc montrer qu'il y a beaucoup d'autres compétences nécessaires quand on est interprète, et qu'il est important de les valoriser.

Nous sommes proches du DU H2M sur le côté pair-aidance, dans le sens où les parcours et les expériences de migration, comme les expériences ici, sont extrêmement valorisantes. Ce sont des compétences qu'il faut vraiment venir pointer pour qu'effectivement nos étudiants puissent se rendre compte de leurs nombreuses connaissances et ressources acquises durant ces parcours-là. Nous avons rajouté en plus un cours de FLE pour soutenir les étudiants qui ont besoin de travailler un peu plus les questions de la langue. Nous avons aussi un module « techniques d'interprétation » où nous travaillons plus les parties techniques.

Emmanuelle Gallienne : Tu disais que vous aviez une spécificité santé mentale parce que le DU fait partie de l'Orspere-Samdarra, et j'ai justement l'impression que les DU apparus au cours de la dernière décennie sur ces sujets-là ont tous un certain ancrage. L'INALCO a ce côté anthropologie, porté par les deux fondatrices du DU. Il y a également le DU Frontières à Lille qui n'est pas représenté aujourd'hui mais qui travaille la question de la médiation à la frontière du fait de sa situation géographique. Est-ce que tu peux nous en dire quelques mots, ainsi que sur le fait que la médiation correspond peut-être aussi à un terrain ?

Ada-Luz Duque : Les trois DU sont en effet très proches, et en même temps ils ont des spécificités. Je pense que les trois travaillent beaucoup la question de la santé mentale parce que c'est un axe très central. Le DU Frontières de Lille a un contenu qui a été pensé par rapport aux besoins concrets et réels du territoire, en particulier pour former les médiateurs et interprètes au travail avec des équipements mobiles, sur place, ou d'aller-vers. Nous intégrons également cet aspect là dans le DU DIALOGUES, mais la particularité est que les médiateurs et interprètes dans la région de Lyon travaillent pour tous les domaines, et doivent donc acquérir des connaissances très variées.

Emmanuelle Gallienne : La question de la détresse de l'interprète a commencé à être abordée. Je me tourne en ce sens vers toi Carole, car ce qui est très important dans les formations que vous portez dans le RIMES est la possibilité pour des personnes qui sont dans un métier très solitaire d'échanger. Les analyses de la pratique, comme tu l'as évoqué, me paraissent fondamentales. La solitude de l'interprète est quand même considérable, je crois.

Carole Campbell : Nous avons également les réunions d'équipe, qui certes ne sont pas forcément sur la question de la charge émotionnelle, mais plutôt sur l'idée de faire équipe. Les interprètes sont très isolés, ont un travail très itinérant et dans des contextes divers et variés. Ces réunions ne font pas partie de la formation, contrairement aux APP (Analyses de la pratique professionnelle) qui elles sont obligatoires.

Une des particularités d'Orisis, contrairement à d'autres associations du RIMES, est d'être attaché à un centre de soins en santé mentale. Nous proposons donc aux interprètes ayant terminé les deux ans de formation d'expérimenter un deuxième parcours intitulé « Interprétariat en santé mentale », qui contient des modules sur le psychotrauma, l'interculturalité, le transfert et le contre-transfert, etc. Il y a environ six modules une fois par mois car c'est important que ces interprètes puissent nommer les choses et partager cette charge émotionnelle. Toutes les informations sur nos formations sont disponibles sur notre site centresiris.org.

Le public des formations

Emmanuelle Gallienne : Puisque l'on parle de formation, il faut aussi se poser la question de qui souhaite se former, d'où viennent les candidats des DU et les personnes souhaitant travailler comme interprète ? Je vais donc m'adresser à Mouni Benzakour. Est-ce que tu peux nous raconter comment tu as découvert le DU et ta vocation ?

Mouni Nesrine Benzakour : J'ai tout d'abord obtenu un diplôme en commerce international et langues orientales à l'INALCO puis je suis repartie dans mon pays d'origine pour travailler en tant que cadre commerciale. J'avais un poste très important mais je sentais que mon voyage n'était pas encore terminé, qu'il y avait quelque chose qui me manquait. Je suis donc revenue en France et j'ai intégré une licence en arabes maghrébin et langues orientales.

J'ai aussi commencé un bénévolat aux Restos du cœur, ce qui m'a permis de faire plusieurs formations, notamment une sur l'asile qui m'a particulièrement marquée. J'ai commencé à faire des recherches et je suis allée au bureau d'orientation de l'INALCO qui m'a orientée vers le DU H2M. Peu de temps avant ça, en 2024, j'avais justement assisté à une table ronde du Forum Langues et Médiation organisé par Kolone et Causons aux Amarres. A ce moment-là, je cherchais encore ce que je voulais faire. Par la suite, je me suis renseignée sur le DU et j'ai postulé. J'ai ainsi eu la chance de faire partie de la promotion 2025.

Emmanuelle Gallienne : Tu es donc maintenant diplômée de cette formation en ayant fait partie de la promotion Phoenix, qui, je crois, porte ce nom grâce à toi.

Mouni Nesrine Benzakour : Effectivement, on cherchait avec la promotion un nom mais on ne trouvait pas. C'est à travers l'exposé d'une étudiante dans un cours que je me suis dit « pourquoi pas Phoenix », parce que le Phoenix renaît toujours de ses cendres. C'est un peu la même histoire pour une personne exilée qui arrive en France et qui recommence à zéro, mais qui renaît aussi d'une certaine façon.

Emmanuelle Gallienne : Tu as justement un profil un peu atypique vis-à-vis de beaucoup d'étudiants du DU, car tu n'as pas une histoire migratoire d'asile et de refuge. Comment as-tu vécu ça ?

Mouni Nesrine Benzakour : Quand j'ai postulé pour le DU, je me disais « comment vais-je réussir à convaincre le jury que je voulais absolument faire cette formation ? ». Ma seule arme à mes yeux, c'était de dire ça serait un bel échange interculturel : par mon expérience, je pourrais apporter un plus à cette formation, et les étudiants exilés, qui ont eux cette expérience de terrain notamment via leur parcours migratoire, pourraient aussi m'apprendre des choses. Et c'est ce qui est arrivé pendant l'année du DU. Je l'ai dit et je le redis : c'était ma plus belle année, je me suis faite beaucoup d'amis, j'ai découvert beaucoup de cultures. Il y a vraiment eu un échange interculturel dans les deux sens.

Emmanuelle Gallienne : Et est-ce que la plupart des étudiants, et aussi à Lyon, sont justement issus d'une émigration très récente ?

Ada-Luz Duque : Je n'ai pas les chiffres précis en tête mais je dirais que 95% des étudiants des promotions sont issues de l'immigration, dont une soixantaine ou plus sont des personnes réfugiées ou en demande d'asile. Nous avons aussi des étudiants français qui parlent des langues étrangères. J'ai des étudiants qui ont des parcours assez incroyables, que ce soit par leurs études ou leurs expériences professionnelles dans leur pays, et donc faire une formation universitaire en France leur permet de valoriser des compétences déjà acquises, en y ajoutant également la question de la langue avec un grand soutien psychosocial. Nous voyons les étudiants changer toute l'année, reprendre confiance et reprendre leur pouvoir d'agir. Beaucoup continuent par la suite des études et le diplôme commence à être connu, et reconnu, dans la région : des structures et des professionnels nous interpellent régulièrement pour embaucher des étudiants. Cela correspond parfaitement à notre idée est d'essayer de lutter contre le déclassement social très fort qu'ils subissent.

Emmanuelle Gallienne : Nous allons aborder cette question des débouchés professionnels justement, mais je voulais souligner le sujet de l'inconditionnalité de l'accès au diplôme universitaire, qui est fondamentale. C'est très important de le préciser.

Ada-Luz Duque : À Lyon, nous allons simplement regarder le parcours de la personne et son projet professionnel, et discuter avec le candidat de ses motivations. Ils n'ont donc pas à se justifier s'ils ne peuvent pas prouver leur précédent niveau d'études par un certain diplôme. Nous connaissons bien les parcours et les difficultés, c'est pourquoi nous valorisons aussi les différents emplois et expériences bénévoles antérieures. Pour l'inscription, une pièce d'identité seulement est nécessaire, peu importe laquelle, car nous ne sommes pas là pour vérifier la situation administrative de la personne.

Bénédicte Diot-Parvaz Ahmad : C'est vrai que nous avons des situations administratives parfois très compliquées. Pour s'adapter que les personnes puissent travailler dans la journée, les cours du DU sont du lundi au vendredi en soirée durant deux heures. Et en termes d'études, nous demandons quand même que les personnes aient fini un cycle secondaire afin d'avoir certains outils méthodologiques, car certains cours sont communs avec les licences (par exemple en anthropologie).

Emmanuelle Gallienne : Le niveau de français est aussi un vrai sujet dans les formations.

Bénédicte Diot-Parvaz Ahmad : Oui, normalement le niveau de français est testé mais lorsqu'il y a des dossiers vraiment intéressants, où il y a un parcours, un projet, malgré les difficultés de la personne en français, nous pouvons réussir à nous adapter, et lui proposer des outils pour s'améliorer en français. Ce n'est donc pas un blocage absolu si le niveau de français en début de formation n'est pas exactement un niveau B2.

Emmanuelle Gallienne : Et il y a aussi une différence de niveau de français entre ce qui est attendu pour un médiateur et pour un interprète. Tu peux nous confirmer Carole que pour être candidat au sein d'Osiris le niveau de français est plus élevé ?

Carole Campbell : De manière générale oui, mais c'est aussi assez variable. Nous ne demandons pas un niveau de français spécifique, par exemple C1, mais il faut que nous puissions parler avec la personne de façon fluide et bien comprendre son parcours. Notre équipe est assez hétérogène, nous avons à la fois des personnes présentes depuis des années, mais aussi d'autres arrivées il y a peu et étant toujours en formation. Certains ont des diplômes d'universités en traduction (et traduisent par exemple des livres de leur langue maternelle vers le français), d'autres sont linguistes... Les niveaux sont donc très variés. Il faut avant tout que la personne ait confiance, et c'est justement par la formation et l'expérience qu'elle l'acquiert. Il n'y a par ailleurs pas de test linguistique en français, mais plutôt dans les langues de travail de la personne. C'est parfois assez dur à mettre en place, mais nous essayons souvent de le faire avec des interprètes d'ISM Interprétariat parlant les mêmes langues. Par contre, comme la personne doit travailler tout au long de la formation, nous ne pouvons prendre que des personnes ayant le droit de travailler.

Les débouchés professionnels

Emmanuelle Gallienne : J'aimerais maintenant que l'on aborde la question des débouchés professionnels des personnes qui font ces parcours là. Bénédicte, peux-tu revenir sur ce sujet, mais aussi sur la création du nouveau parcours du Master Traduction et Interprétation ?

Bénédicte Diot-Parvaz Ahmad : Au sein de ce domaine traduction-interprétation, nous avons effectivement trois parcours de master différents : « Traduction littéraire » ; « Traduction spécialisée et interprétation », qui est plutôt pour former des traducteurs techniques et des interprètes de conférences ; et puis « *Médiation et interprétation en services publics* », qui est le parcours que je coordonne. Nous nous sommes aperçus que le public était différent de celui du DU H2M. Dans ces masters-là, les personnes parlent souvent des langues que l'on retrouve à l'international, comme l'arabe, le japonais, le chinois, etc. Certes, il y a des besoins dans tous les secteurs en arabe, mais en japonais, vous conviendrez qu'il y a moins de besoin dans les services publics français.

Nous aimerions donc que de plus en plus de personnes qui se forment avec des DU, comme le DU H2M, parviennent jusqu'au master avec leurs langues qui sont intéressantes pour les communautés migrantes et exilées actuelles. Nous cherchons des gens qui parlent des langues d'Afrique subsaharienne, d'Asie du sud, du pachto, du farsi etc., mais c'est vraiment très important d'avoir des personnes formés aux techniques de l'interprétation avec des bases théoriques solides.

Ada-Luz Duque : Pour le DU DIALOGUES, nous avons effectivement parmi le public des interprètes en activité qui souhaitent renforcer leurs compétences, notamment ceux n'étant pas rattachés à une structure et n'ont donc pas d'analyse de la pratique professionnelle, de formations. Nous avons par ailleurs été surpris par la rapidité avec laquelle ces interprètes déjà en activité parviennent à obtenir une assermentation juridique. Pour ceux qui ne sont pas en activité, un certain nombre finissent par travailler pour des structures prestataires, ainsi que dans des fonctions de médiations, par exemple dans des associations ou dans les services des hôpitaux comme les PASS.

Et apparemment les services ont été très contents parce qu'ils ont des médiateurs en santé mais aussi des personnes qui parlent plusieurs langues. À titre d'exemple, nous avons des étudiants qui actuellement travaillent dans les PASS de différents hôpitaux de Lyon, d'autres qui ont rejoint Cabiria, une association de santé communautaire accompagnant des travailleuses du sexe, le Secours Populaire... certains partent même sur Calais ou Paris. Il y a à la fois des personnes travaillant dans le secteur de l'interprétariat, d'autres dans la médiation en santé, et d'autres encore qui cumulent différentes fonctions.

Emmanuelle Gallienne : Et Mouni justement, je crois que ta vocation c'est plutôt d'aller dans la médiation plutôt que dans l'interprétariat ?

Mouni Nesrine Benzakour : Oui effectivement, ma vocation est plutôt de me tourner vers la médiation, parce que je préfère le contact humain. Le but d'avoir fait ce DU, qui m'a offert beaucoup d'opportunités, est justement de postuler pour le Master « Médiation et interprétation en services publics ». Ça serait vraiment la consécration de ce que je veux faire pour bien accompagner les exilés.

Questions et remarques de la salle

Question/remarque : J'ai travaillé en tant qu'interprète pendant des années, mais j'ai rencontré des problèmes lorsque j'ai voulu suivre un diplôme, on m'avait dit que ça existait, mais pas dans ma langue. Effectivement, il y a l'INALCO, mais je souhaitais vraiment faire de l'interprétariat dans le domaine juridique. Je parle de 2016-2017, lorsque tous ces nouveaux DU n'existaient pas encore, mais justement, à Lille, Lyon et Bordeaux, est-ce que c'est pour toutes langues confondues ou certaines langues rares n'ont pas accès à ces DU ?

Bénédicte Diot-Parvaz Ahmad : Le DU H2M et le Master sont ouverts à toutes les langues, puisque le travail proposé durant le cursus peut s'appliquer à toutes. J'initie par exemple les étudiants à l'interprétation en leur proposant un travail de recherche d'équivalence vers leur langue de travail. C'est avant tout un travail de réflexion : je propose une méthodologie, et j'invite les étudiants à l'appliquer. Parfois sinon, je vais voir des collègues dans les départements de langue et je leur demande de regarder le travail d'un étudiant afin d'avoir des retours. Et concernant les mises en situation, par exemple dans les services sociaux, en justice, ou en entretien OFPRA, tout est fait en français, parce que je mets en place des situations où il y a des problèmes déontologiques, des nœuds dans la communication. C'est vraiment les façons de s'adapter dans des situations difficiles que l'on souhaite travailler, plutôt que la compétence linguistique en tant que telle.

Ada-Luz Duque : C'est pareil à Lyon, il n'y a pas de sélection sur la langue. Bien évidemment, il y aura, comme nous l'avons évoqué, moins de débouchés pour un étudiant japonais et nous allons être honnête avec lui. Mais il nous arrive aussi d'avoir quelques étudiants, notamment des étudiants français, pour lesquels nous savons qu'ils ne vont pas aller directement travailler en tant qu'interprète, mais plutôt travailler auprès des publics migrants et utiliser les langues qu'ils maîtrisent dans leur travail au quotidien. Il faut simplement être au fait des langues de la migration « actuelles », même si ce n'est sans doute pas le bon terme, car elles sont le plus sollicitées par les administrations et le travail social. Concernant Lille et Bordeaux, je ne pense pas non plus qu'il y ait une sélection sur les langues.

Question/remarque : J'ai fait un DU en action sociale et migration à l'Institut catholique de Paris, et ma question portait sur la médiation interculturelle. Une collègue nous avait partagé une expérience lorsqu'elle venait faire de la médiation. Une dame était venue avec son fils à un rendez-vous avec des accueillants sociaux. L'enfant avait très peur de répondre aux questions, et sa mère pour le rassurer lui avait dit « écoute, tu peux parler, moi je ne vais pas te tuer ».

Les accueillants sociaux ont perçu cette phrase comme une menace à l'enfant et ont directement jugé qu'il fallait éloigner l'enfant de sa mère. Ma collègue est donc tout de suite intervenue en expliquant que dans la culture de la dame, c'était simplement une façon de parler pour dire qu'il n'y avait pas de mal à faire quelque chose, et non que c'était une menace. Je souhaitais donc savoir s'il existait des formations vraiment interculturelles pour les médiateurs ? Je pense qu'ils devraient en apprendre davantage sur les cultures des personnes pour pouvoir intervenir comme il se doit plutôt que de se sentir limités.

Ada-Luz Duque : Si je prends l'exemple du DU DIALOGUES, les médiateurs-interprètes ont évidemment une formation sur l'interculturalité. Après, il est impossible de former sur chaque culture, mais ils vont tout de même être formés à prendre du recul, notamment par rapport à leurs propres cultures et leurs biais culturels. C'est ce qu'on appelle la question des transferts. Il y a ensuite un important travail de formation autour de la collaboration avec les professionnels pour pouvoir dialoguer et de l'ajustement dans les postures. Un aspect très important de la formation est aussi de faire comprendre aux médiateurs et interprètes qu'ils sont des professionnels à part entière, et qu'ils ont cette responsabilité de collaboration et de préparation du travail avec les professionnels, évidemment tout en respectant leur cadre.

Mais le souci aujourd'hui, c'est qu'on travaille séparément. Donc lorsque l'interprète arrive, il est d'emblée perçu comme un outil de langue et pas comme un professionnel présent pour les aider, qui a un cadre et une déontologie. C'est pour ça qu'à l'Orspere-Samdarra, nous formons aussi du côté des professionnels au travail avec interprète. Il y a des diplômes universitaires pour les soignants et les intervenants sociaux avec des modules sur cette question. Même dans nos formations précarité-santé mentale, nous avons toujours des éléments là-dessus.

Carole Campbell : La formation initiale de RIMES à Osiris contient un module d'une journée ou d'une demi-journée, qui s'appelle « interculturalité », où un intervenant extérieur vient, souvent un anthropologue. Il nous parle de ce qu'est la culture dans les deux sens, d'ici et de là-bas, et comment faire le lien entre les deux. Dans notre formation nous ne disons pas « médiateurs culturels », car nous travaillons en premier lieu la linguistique et ensuite l'interculturalité. Mais de toute façon, la langue est aussi la culture, et il peut y avoir des blocages par rapport à ça, comme dans votre exemple.

Mais dans notre formation, nous ne voulons pas dire que l'interprète est spécialiste de la culture, puisqu'on ne peut dans tous les cas pas réduire une culture à quelques généralités. L'idée est donc de faire en sorte que l'interprète comprenne qu'il y a un lien à faire dans les deux sens, qu'il doit essayer de faire passer le sens et la compréhension des deux cultures, comme le mot « médiateur », même si nous ne l'utilisons pas directement. Le médiateur est en effet un peu le diplomate qui essaie de trouver un terrain commun entre les deux parties présentes. C'est ce que nous travaillons dans les mises en situation qui se font en français, mais où des tensions apparaissent entre les éléments de la situation et par exemple la déontologie de tout traduire, de ne pas sortir du cadre... Et ici, des connaissances de la culture peuvent justement venir éclaircir la compréhension.

Mouni Nesrine Benzakour : Je voulais ajouter que pendant la formation du DU H2M, on nous apprend à être médiateur par notre posture, mais également à avoir cette double casquette d'interprète-médiateur. Si on fait appel au médiateur, c'est souvent parce qu'il parle déjà la langue de la personne et qu'il a donc cette connaissance de la culture. L'approche est beaucoup plus facile pour quelqu'un qui brise les barrières linguistiques et qui parvient à créer un lien avec la personne. C'est au médiateur de créer un pont entre la personne qu'on accueille et le professionnel.

Question/remarque : C'est très important de parler des formations pour les médiateurs, mais je pense que c'est encore plus important d'expliquer aux associations, aux managers, ce qu'est un médiateur, comment on peut interagir avec lui, comment et à quel moment on peut l'impliquer dans la mise en place d'un projet. Je ne sais pas sur qui exactement doit porter cette lourde responsabilité.

Je suis par ailleurs ravi d'entendre que la santé mentale est un sujet récurrent dans les formations. Je travaille au Cèdre au Secours Catholique, et d'après mon expérience, cela fait plusieurs années que la santé mentale vient se mélanger à d'autres sujets comme l'addiction, la consommation de produits stupéfiants, l'alcool, mais aussi la spiritualité et les croyances, ce qui est parfois assez compliqué à aborder dans un pays comme la France. Il y a également la question de la santé sexuelle ou des liens interpersonnels, et je crois qu'il y a encore des choses à faire.

Ada-Luz Duque : Je pense que c'est pareil pour tous les DU, mais sur le DU DIALOGUES, nous avons des éléments sur les addictions, les violences de genre, les excisions, l'accompagnement du public LGBTIQ+, des travailleuses du sexe.

Question/remarque : Est-ce que le master « Médiation et interprétation en services publics » est pensé pour que les étudiants en exil puissent l'intégrer sans passer par le DU de l'INALCO ? Je pense notamment au niveau minimum de français C1 demandé, mais aussi aux diplômes, car il y a des réfugiés qui ont un diplôme bac +4 ou bac +5 qui n'ont pas obtenu d'équivalences.

Bénédicte Diot-Parvaz Ahmad : C'est vrai que ce qui manque aussi dans le recrutement, surtout pour les pays d'Afrique Subsaharienne et d'Asie du Sud, ce sont les équivalences entre les diplômes. Pourquoi ça n'a pas été reconnu, ça je ne pourrais pas vous dire. Mais dans tous les cas, pour le master nous demandons au moins un niveau L3. Quand nous recevons les dossiers, cela nous arrive de baisser un peu les prérequis en langue pour recruter des personnes n'ayant pas forcément un niveau C1 en anglais par exemple. Cela freinait souvent pour les personnes originaires des pays d'Afrique de l'Ouest, qui avaient de bons diplômes, un très bon niveau en français, mais pas assez en anglais pour pouvoir suivre les cours mutualisés avec une autre formation de traduction. Comme nous nous sommes aperçus que nous avons des moyens de faire travailler directement vers les langues orientales, nous avons baissé le niveau d'anglais à B2 pour certains.



Kolone est une association parisienne fondée en 2011, qui a pour mission d'offrir des cours de français aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes en France, tout en créant un espace d'accueil et de soutien pour les personnes exilées.

Elle propose une formation linguistique à visée professionnelle inédite, le programme *Français Langues et Médiation (F.L.A.M)*. Ce programme est ouvert aux personnes exilées souhaitant améliorer leur français, tout en s'orientant vers des métiers de la médiation interculturelle, de l'interprétariat ou du travail social. Elle permet de découvrir les associations et les acteurs de terrain, la réalité du travail d'interprète et de médiateur en effectuant des missions d'observation auprès des structures partenaires.

L'association ouvre également ses portes dans *le quartier Algérie* du 19^e arrondissement. Ses valeurs fondatrices sont l'hospitalité, la solidarité, l'attention aux personnes accueillies et à la langue de chacun.

Kolone